

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°229 - juin 2017



REVUE DE CHANTIERS



Services municipaux
Comment payer ses factures ?

Fleurissement
Un concours ouvert à tous

Fibre optique
Un stand d'information pour tout savoir

(éditorial)

(sommaire)

- 3 entre nous
 - | Elections 2017
 - | Comment régler ses factures des services municipaux ?
 - | De bons résultats sportifs pour les collégiens
 - | Noces d'or
 - | Zoom sur : concours des maisons, jardins et balcons fleuris
- 5 dossier
 - | Revue de chantiers
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Véhicules «ventouses» : que faire ?
 - | Tout savoir sur la fibre optique
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événements :
Les ABCD s'exposent !
Venez fêter la musique !
- 11 mairie pratique
 - | Des bornes de recharge pour les véhicules électriques bientôt installées
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication Dominique Gambier - Rédacteur en Chef Patricia Dumalanède - Rédaction et mise en page Elodie Lefevre L'Affeter - Crédit photos Mairie de Déville lès Rouen - Prises de vues Jennifer Brument, Sophie Hébert - A collaboré à ce numéro Aline Miroir - Impression Planète Graphique, Saint Martin du Vivier Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage 6 650

exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Mediapost - Le journal déville infos est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).



« Notre ville se transforme ! »

Ce numéro du Déville infos présente les chantiers en cours sur notre ville.

C'est la marque d'un dynamisme qui lui fait honneur.

C'est la marque aussi d'un engagement pour l'adapter aux besoins des habitants, pour répondre à une demande toujours plus grande de services publics.

La sécurité, les économies d'énergie, l'accessibilité des bâtiments publics sont autant d'enjeux auxquels nous devons apporter des réponses : c'est notre responsabilité.

D'autres chantiers sont encore nécessaires, mais nous ne pouvons les ouvrir qu'en fonction de nos capacités financières ; c'est aussi cela notre responsabilité.

Très chaleureusement



Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen

(info du mois)



20

comme le nombre de séjours proposés par la commune aux jeunes cet été ! 6 sont des «caps découverte» organisés par la Ville dans des gîtes à proximité et 14 des séjours organisés par l'Aroeven, pour lesquels la commune apporte une aide financière. Pour découvrir ces offres, une brochure est disponible dans les services municipaux et sur le site : www.deville-les-rouen.fr

Election présidentielle

Voici les résultats des deux tours de l'élection présidentielle à Déville :

1^{er} tour

Electeurs : 7113

Votants : 5242 soit 73,68 % de participation

Nicolas Dupont-Aignan : 241 votes soit 4,72 %

Marine Le Pen : 1302 votes soit 25,48 %

Emmanuel Macron : 1114 votes soit 21,80 %

Benoît Hamon : 417 votes soit 8,16 %

Nathalie Arthaud : 41 votes soit 0,80 %

Philippe Poutou : 71 votes soit 0,10 %

Jacques Cheminade : 5 votes soit 0,01 %

Jean Lassalle : 37 votes soit 0,72 %

Jean-Luc Mélenchon : 1285 votes soit 25,15 %

François Asselineau : 44 votes soit 0,86 %

François Fillon : 552 votes soit 10,80 %

2^{ème} tour

Electeurs : 7113

Votants : 4951 soit 69,60 % de participation

Emmanuel Macron : 2708 votes soit 61,70 %

Marine Le Pen : 1681 votes soit 38,30 %



Elections législatives

Les élections législatives ont lieu tous les 5 ans, juste après l'élection présidentielle. Cette année, elles se déroulent les dimanches 11 et 18 juin. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

Les élections législatives permettent d'élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale où ils discutent et votent les lois.

Absent pour les élections législatives ? Pensez au vote par procuration !

Voter par procuration, comment ça marche ?

S'assurer que la personne choisie est inscrite sur les listes électorales de la commune, pas forcément dans

le même bureau de vote. Cette personne ne doit pas avoir d'autre procuration.

Se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Apporter un justificatif d'identité et compléter le formulaire qui peut être rempli en ligne (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml>).

Le jour du scrutin, la personne qui reçoit procuration, doit simplement se présenter avec sa propre carte d'identité au bureau de vote de la personne qu'elle représente.

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en mars, avril, mai et juin 2001 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ALLOCATION SÉJOURS VACANCES aide accordée sous condition de ressources, par la commune pour les vacances des enfants qui séjournent en colonie de vacances (hors séjours organisés par la commune) et les enfants qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf (sur présentation des justificatifs de séjour). **Hôtel de Ville - C.c.a.s. - lundi au vendredi - 8h30/12h30 - 02 32 82 34 80**

FERMETURE DE TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX (JOURS FÉRIÉS) lundi 5 juin

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE proposé aux personnes âgées et handicapées qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte départemental, pour demander à figurer sur le fichier établi en Mairie. **Hôtel de Ville - C.c.a.s. 02 32 82 34 80**

REPAS DE L'ÉTÉ jeudi 22 juin servi par la restauration collective

INSCRIPTION RESTAURATION COLLECTIVE possible dès maintenant et obligatoire pour l'année scolaire 2017/2018
Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

Comment régler ses factures ?

Par virement bancaire

C'est nouveau. Les factures peuvent être réglées par virement bancaire via le site internet ou l'application mobile de votre banque.

Les coordonnées bancaires du Trésor Public figurent en bas à droite de la facture. Il est important de bien mentionner dans le libellé du virement bancaire, les références suivantes : DEVILLE + numéro du titre. Cette information est indiquée dans le cadre, en haut à gauche de la facture. Ces deux mentions permettent de rattacher le virement à la facture correspondante.

Par prélèvement automatique

Un contrat peut être établi par le service financier de la Ville pour l'accueil régulier de la maison de la petite enfance, la restauration collective, les accueils de loisirs, les garderies périscolaires et les loyers de logements loués par la commune. Ce contrat de prélèvement automatique est mis en place après signature du mandat de prélèvement Sepa et la remise d'un Relevé d'Identité Bancaire.

au fil de la vie

Avril 2017

Condoléances | Maurice DHIRSON

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Anniversaire de mariage

Des époux en or



En 1966, René Lecoq rencontre Ghislaine Tesnière alors qu'il effectuait une livraison dans le bar où elle travaillait comme serveuse. Ils se sont mariés le 28 avril 1967 à Maromme. 50 ans plus tard, ils ont réuni leurs proches pour célébrer leurs noces d'or. Pour l'occasion, une jolie surprise attendait les époux Lecoq puisque la chorale de leur belle-soeur a animé la cérémonie !

50 ans de mariage dont 47 passés à Déville-lès-Rouen et une union qui a donné naissance à 3 enfants, Fabienne, Bruno et Wilfried ainsi qu'à 5 petits enfants, Yoann, Marion, Nathan, Valentin et Maëlyne. René et Ghislaine sont également les arrière-grands-parents d'Elyne, Lanah et Tom.

Depuis leur retraite, les époux Lecoq retrouvent régulièrement leur famille et amis dans le sud. La moitié de l'année, ils s'évadent dans leur caravane au camping de Quiberville. L'endroit idéal pour René qui aime la pêche, le tiercé et la sieste et Ghislaine qui aime beaucoup lire au soleil et faire la «bronzette». Les deux époux aiment les promenades, surtout au bord de mer !

Collège Jules Verne

De bons résultats sportifs pour les collégiens



2016-2017 est une belle saison sportive pour les équipes de l'UNSS du collège Jules Verne !

Les benjamins garçons de basketball ont terminé vice-champions d'académie.

Du côté du handball, l'équipe minimes filles a été finaliste départementale. Les minimes garçons ont également réalisé un beau parcours : ils ont été champions de district, de secteur, départementaux, d'académie puis inter-académique !

A l'heure où cet article est rédigé, ils s'apprêtent à disputer les finales du championnat de France de Handball minimes garçons qui se déroulent du 30 mai au 2 juin à Niort !

Résultats à retrouver sur la page Facebook de la commune début juin !

ZOOM SUR...

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

Laissez place à votre créativité en participant à l'embellissement de la Ville. Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous inscrire au concours des maisons, balcons et jardins fleuris ouvert à tous les habitants. Le bulletin d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune www.deville-les-rouen.fr.



en bref!

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles le mercredi 28 juin. Les collectes en porte à porte pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements se font après inscription auprès du numéro "Ma Métropole" 0 800 021 021

REPORTS DES COLLECTES DES DÉCHETS La collecte des déchets végétaux du lundi 5 juin est reportée au mardi. Les collectes des ordures ménagères du mardi 6 juin et du vendredi 9 juin sont reportées au lendemain. La collecte des déchets recyclables du mercredi 7 juin est également reportée au lendemain. "Ma Métropole" 0 800 021 021

ENQUETES DE L'INSEE sur la commune. Tout au long du mois de juin, vous pouvez être interrogé sur le thème loyers et charges, entrée dans la vie adulte, statistiques sur les ressources et conditions de vie, budget de la famille et de la conjoncture auprès des ménages.

ÉTÉ DES ENFANTS ET JEUNES de 3 à 17 ans : brochure en Mairie et sur le www.deville-les-rouen.fr ! Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ dématérialisée depuis le 2 mars et possible uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil comme Déville. Démarche sans rendez-vous du lundi au vendredi et sur rendez-vous le samedi matin pour les Dévillois / uniquement sur rendez-vous pour les habitants des communes non équipées / un seul rendez-vous par semaine pour les usagers de communes équipées. Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE proposé aux personnes âgées pour être reliées 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le C.c.a.s., seul l'abonnement est à payer. Hôtel de Ville - C.c.a.s. 02 32 82 34 80

JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG samedi 17 juin au Kindarena

(dossier)



REVUE DE CHANTIERS

Au fil des années et des projets, la Ville se transforme. De l'entretien des bâtiments municipaux à la construction de nouveaux logements, en passant par la requalification de tout un quartier, les chantiers sont multiples. Ce dossier fait le point sur les chantiers qui se finalisent, vont être lancés ou sont encore en devenir.

AMÉLIORER L'EXISTANT



Avec le temps, les bâtiments municipaux vieillissent. La commune réalise régulièrement des travaux pour entretenir et valoriser ce patrimoine. Des travaux sont également menés pour améliorer les performances, notamment sur le plan énergétique. Depuis le mois de mars, des travaux ont été entrepris dans ce sens sur les façades de l'**Hôtel de Ville** et du Centre des Finances Publiques. Les **menuiseries** sont enlevées pour être remplacées afin d'améliorer l'**isolation** des locaux. Du côté des locaux de la Police Municipale, le chantier se termine. Et après le 2^d tour des élections législatives (dimanche 18 juin), les travaux vont concerner le hall d'accueil et la salle des mariages. Changement des menuiseries mais aussi création d'un **sas d'accès** (comme pour la Police Municipale) et amélioration de l'**accessibilité** : la 2^e phase des travaux doit durer tout l'été. *Toutes les modalités d'organisation sont à retrouver sur le www.deville-les-rouen.fr*

Autre chantier, celui de l'**église Saint Pierre**. En avril, des travaux d'**assèchement des murs périphériques** ont été réalisés pour former une barrière étanche au pied des murs et éviter les remontées d'eau. Cet été, un **nouveau système de chauffage** va être installé pour permettre un réchauffage rapide par diffusion d'air tempéré à basse vitesse. Ce chauffage optimal en 30 minutes, sans gêne acoustique et pour une consommation en combustibles minimale, se fera sans préjudice pour le bâtiment ou son mobilier, tout en limitant les chocs thermiques, la condensation et les courants d'air. Ce nouveau chauffage doit être opérationnel pour la mi-octobre. En mai, c'est la **toiture terrasse** du **gymnase Anquetil** qui a été **refaite**. Le dôme du hall d'entrée a été supprimé et tous les faux plafonds intérieurs repris.

REQUALIFIER DES ESPACES EN

Que ce soient des terrains ou des bâtiments, certains espaces «libérés» permettent d'envisager une requalification totale et le développement d'un nouveau projet.

C'est le cas de l'**ancienne école Hélène Boucher**. La commune a choisi de transformer les locaux pour **créer une maison des arts et de la musique**, l'objectif étant de regrouper sur un même site les activités et pratiques culturelles. Ce troisième pôle viendra en complément de la médiathèque Anne Frank et du centre culturel Voltaire et accueillera les activités artistiques municipales des ABCD, les cours de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique mais aussi les activités proposées par les associations. Les marchés ont été passés, les permis déposés et les entreprises en passe d'être choisies. Les travaux doivent débuter d'ici l'été, pour une durée d'un an, permettant d'envisager une ouverture à la rentrée 2018.

Lancé en 2015, le projet pour la **reconversion de l'ancien site Spie** prévoit la **création de 130 à 140 logements** (immeubles collectifs et maisons individuelles) et la **transformation de tout un quartier** (création de nouvelles voies de circulation et d'espaces publics : jardin, placette arborée). La rue Jules Ferry va également être



élargie. Après une enquête publique autour de la création de la zone d'aménagement concerté «**ZAC des rives de la Clairette**», le projet est actuellement en phase de finalisation. Toutes les acquisitions s'achèvent mais le planning reste à établir et la commune veille à ce que le projet propose une gestion des eaux pluviales irréprochable. Une fois cette garantie obtenue, les appels aux promoteurs et architectes seront réalisés, viendront ensuite les dépôts de permis de construire et enfin le lancement des travaux qui devraient se terminer en 2020/2021.

Du côté de l'**ancien site de l'Asturienne de Penamet**, les discussions sont en cours avec l'architecte. Le projet se finalise ainsi que le choix des enseignes commerciales. Le permis de construire doit être déposé avant cet été, viendra ensuite le lancement de ce nouvel espace au rez-de-chaussée et intégré



devrait être terminé à l'automne prochain.

(dossier)

RÉNOVER LES LOGEMENTS ANCIENS

Le bailleur Habitat 76 a lancé deux projets de rénovation sur la commune. Ces deux chantiers concernent le **quartier du Tronquet** et l'ancienne résidence «la Roseraie».

Isolation des façades, implantation de **colonnes enterrées** pour les déchets, **réfection** des halls et parties communes et **sécurisation** des portes d'accès : les travaux du Tronquet sont aujourd'hui bien avancés.

Avenue Fauquet, ce sont **44 logements familiaux** qui doivent être créés d'ici mai 2018. Les façades de la «Roseraie» vont être rénovées, toitures, étanchéité de la terrasse et espaces verts vont aussi être améliorés. Une **restructuration** qui s'intègrera dans l'esprit du secteur de la rue de la paix.



CONSTRUIRE DES NOUVEAUX LOGEMENTS



Trois nouvelles opérations privées sont aujourd'hui lancées pour la construction de nouveaux logements.

Rue Laveissière, il y a un an, l'**entreprise Cepic** a été démolie. Des **logements collectifs** vont y être construits. Aujourd'hui, le permis de construire est déposé mais des modifications sont en cours en raison de l'achat de maisons anciennes.

Un autre projet de logements va être réalisé à l'**angle de la rue Georges Hébert et de l'impass Barbet**. Le permis de construire est déposé. La phase de pré-commercialisation est en cours pour ce projet comprenant des **maisons en accès à la propriété et des logements collectifs**.

Rue Schlaich, les travaux doivent aboutir à la construction de **logements collectifs**, les 30% de commercialisation étant atteints.

En effet, une fois le permis de construire déposé, les constructions de nouveaux logements ne peuvent débuter que si 30% des futurs logements sont achetés.

DEVENIR



le choix des entreprises avant le chantier. La construction de ce, accueillant des **commerces** assée avec des **logements** à riant le **centre médico social**, minée courant de l'année 2019.

RÉFLÉCHIR À DE FUTURS PROJETS

Un projet lancé, un projet terminé, et voilà déjà un nouveau projet en devenir. C'est aussi ça la vie d'une commune.

D'autres projets sont aujourd'hui en attente ou en cours de réflexion. Ils verront le jour d'ici quelques mois, quelques années peut-être. C'est le cas du **site Dia**, à côté de la halle du pont roulant. Les négociations n'ayant pas abouties, le **projet n'a pu se finaliser**. Le **camping** reste un autre espace **sans projet** pour le moment. Du côté de la **piscine**, un audit est actuellement en cours. Les résultats permettront à la commune de **poursuivre sa réflexion** autour de cet équipement.



(retour sur images)



Les chasses aux oeufs de Pâques du comité des fêtes,



du relais assistants maternels et de la structure collective



Assemblée générale de l'aroeven, association partenaire de la commune pour les séjours de l'été des jeunes !



L'association «arts et loisirs des cheveux d'argent» qui accompagne les résidents de la Filandière, s'est réunie pour son assemblée générale !



Vernissage du 19^e salon des plasticiens créateurs avec les invités d'honneur : Dominique et Daniel Raoulas.



Un orgue de barbarie et voilà un bel après-midi musical pour les résidents de la Filandière !



Apprentissage de la citoyenneté pour les élus du Conseil Municipal des Jeunes qui ont découvert l'organisation d'un bureau de vote au cours de l'élection présidentielle.



Les cérémonies commémoratives du 8 mai ont été marquées par la lecture d'une lettre écrite par la directrice



Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



Visite de Novacel avec Frédéric Sanchez, président de la Métropole qui accompagne l'entreprise dans ses investissements.

(vie de la cité)



de la maison de la petite enfance, ont enchanté les enfants !



Le judo club a accueilli des judokas d'Ostrava (République Tchèque).



Dans le cadre du comité de jumelage, une délégation de Carmignano a été reçue !



de l'école Bitschner le 15 mai 1945, une lecture faite par des élues du Conseil Municipal des Jeunes.



Assemblée générale extraordinaire de l'ALD Joseph Delattre pour la passation de présidence entre Josiane Sanchez et Brigitte Fatnassi.

Stationnement

Véhicules «ventouses» : que faire ?

Que faire lorsqu'un véhicule est abandonné depuis plusieurs jours sur le trottoir ou un parking ?

Qu'est-ce qu'un stationnement abusif ?

Un véhicule stationné sur le domaine public, à la même place depuis plus de 7 jours, sans être déplacé est considéré comme un véhicule «ventouse».

Que dit le code de la route ?

Article R417-12

«Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites

dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.»

Que faut-il faire ?

L'infraction doit être constatée par un agent habilité.

Quand un véhicule ne bouge pas au bout de la période légale de 7 jours, la Police Municipale identifie le véhicule auprès des fichiers, pour en connaître le propriétaire et savoir si le véhicule n'est pas volé. Si contact ne peut être pris avec le propriétaire, un courrier est envoyé avec accusé de réception au titulaire de la carte grise. Sans retour, le véhicule est alors mis en fourrière. La Police Nationale peut également procéder à la mise en fourrière du véhicule au bout du 8^e jour. Pour les véhicules stationnés sur le domaine privé, c'est au propriétaire, bailleur ou syndicat de saisir la Police Nationale afin que le véhicule soit enlevé.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le propriétaire du véhicule est redevable d'une contravention de 2^e classe d'un montant de 35€ à laquelle s'ajoute la mise en fourrière du véhicule (123€) plus les frais de garde (6,19€ pour 24h) et d'expertise du véhicule (61€ au-delà de la 72^e heure).

Fibre optique

Tout savoir sur la fibre optique

La fibre est arrivée sur la commune mais son déploiement se réalise jusqu'en 2022.

Tous les habitants n'ont donc pas encore accès au très haut débit. Mais alors, êtes-vous éligible à la fibre optique ? Savez-vous vraiment ce que c'est ?

Pour en savoir plus, Orange reçoit les habitants le **samedi 24 juin de 10h à 16h, à la maison de l'animation**, située 3 rue Jules Ferry. Chacun peut venir assister à des démonstrations de soudure et obtenir des explications techniques sur la fibre optique mais surtout poser toutes ses questions sur l'arrivée de la fibre dans son foyer.



agenda

(rendez-vous)

JUIN

>> du mardi 6 au samedi 24

EXPOSITION des ABCD
Hôtel de Ville

>> mardi 6
RANDONNÉE

départ 13h30, parking
salle des associations

>> jeudi 8

FÊTE DE L'ÉTÉ du relais
assistants maternels
18h, centre culturel Voltaire

>> vendredi 9

OLYMPIADES de l'école
Charpak
Stade Laudou

>> samedi 10
RANDONNÉE

départ 8h30, parking
salle des associations

MARMOTHÈQUE

0-3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque
Anne Frank

KERMESSE

14h-17h, école Andersen

**PAPOTHÈQUE
FAMILLES DE FRANCE**

16h, salle des associations
«les rivières»

SPECTACLE DE DANSE

de l'école municipale de
musique, de danse et
d'art dramatique
20h, centre culturel Voltaire

>> dimanche 11
**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES** 1^e tour

8h-18h, bureaux de vote

>> mardi 13

SPECTACLE DE DANSE
de l'Usep
17h, centre culturel Voltaire

**BRADERIE DE VÊTEMENTS
FAMILLES DE FRANCE**

10h-17h, salle des
associations «les rivières»

>> mercredi 14

RANDONNÉE

départ 13h30, parking
salle des associations

**RENDEZ-VOUS DE LA
CLASSE D'ÉVEIL** de

l'école municipale de
musique, de danse et
d'art dramatique
15h, maison de la petite
enfance

SORTIE DES AÎNÉS

«Château de Vaux le
Viscomte et le Domaine
des Macarons de Réau»

>> jeudi 15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ALD Basket

18h, salle des associations
«les rivières»

CONSEIL MUNICIPAL

séance publique
20h30, Hôtel de Ville

>> vendredi 16
FÊTE DE L'USEP

16h, stade Blériot

SOIRÉE JEUX

«Le Devil(le) des jeux»
20h-23h, salle des
associations «les moulins»

**SPECTACLE DE
LA CLASSE D'ART
DRAMATIQUE** de l'école

municipale de musique,
de danse et d'art
dramatique

20h, centre culturel Voltaire

>> samedi 17

KERMESSE

14h-17h, école Crétay

**RÉUNION D'INFORMATION
ÉTÉ DES JEUNES** séjours

délégués de l'Aroeven
14h, accueil de loisirs - rue
Thiault

>> dimanche 18

**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES** 2^e tour

8h-18h, bureaux de vote

>> mardi 20

FÊTE DE LA MUSIQUE

10h, maison de la petite
enfance

RANDONNÉE

départ 13h30, parking
salle des associations

>> mercredi 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

de l'école municipale de
musique, de danse et
d'art dramatique
à partir de 14h
(voir ci-dessous)

FÊTE DE LA MUSIQUE

18h-22h, La Filandière

>> vendredi 23

**SPECTACLE DE FIN
D'ANNÉE** de l'école

municipale de musique,
de danse et d'art
dramatique

20h, centre culturel Voltaire

>> samedi 24

KERMESSE

14h-17h30, école Perrault

>> mardi 27

**RÉCEPTION DES
SPORTIFS ASSOCIATIFS**

18h30, centre culturel Voltaire

>> mercredi 28

RANDONNÉE

départ 13h30, parking
salle des associations

FÊTE DE L'ÉTÉ

15h30, maison de la petite
enfance

GOÛTER DANSANT

«aux couleurs de l'été»
avec les enfants de
l'accueil de loisirs
La Filandière

>> jeudi 29

**REMISE DES
DICTIONNAIRES** aux
élèves de CM2

écoles Blum, Charpak et
Rousseau

JUILLET

>> samedi 1^{er}

**PAPOTHÈQUE
FAMILLES DE FRANCE**

16h, salle des associations
«les rivières»

>> dimanche 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

«Le Devil(le) des jeux»
14h, salle des associations
«les moulins»

>> mardi 4

**RÉUNION D'INFORMATION
ÉTÉ DES JEUNES** «cap
découverte»

18h, maison de l'animation

>> vendredi 17

FÊTE NATIONALE

Animations
14h-18h30, place du
marché
Feu d'artifice
23h, stade Blériot

événements

Les ABCD s'exposent !

Du mardi 6 au samedi 24 juin, les adhérents des ABCD, **Activités Bien-être Culturelles de Déville**, s'exposent à l'Hôtel de Ville.

Cinq activités artistiques sont proposées par la commune : céramique, dessin / peinture, patchwork et art textile, peinture sur soie et sculpture sur bois. Cette exposition, c'est donc l'occasion de **découvrir le travail** réalisé au cours de l'année.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'inscrire aux ABCD 2017/2018, **à compter du mercredi 14 juin**, la **brochure** de présentation est disponible en Mairie et les **inscriptions** sont également enregistrées au pôle inscription de l'Hôtel de Ville.

Pour rappel, les ABCD se sont aussi des cours d'aquagym, de natation, de conversation anglaise et d'initiation informatique !

Renseignements au 02 32 82 34 80

Venez fêter la musique !

Croisons les doigts pour que le **mercredi 21 juin** ne soit pas un jour de pluie ! Et oui, pour la **fête de la musique**, retrouvez les élèves de l'**école municipale de musique, de danse et d'art dramatique** dans la rue ! Rendez-vous pour un parcours musical proposant du classique, du rock mais aussi de la variété, des solos, des ensembles ou encore la chorale. Les classes de formation musicale et l'atelier enfants de la classe de théâtre ont également préparé un petit conte musical en deux parties. Trois concerts, d'une quarantaine de minutes chacun, le premier débute à **14h placette Fontenelle**, le deuxième est à **15h30 dans le parc du Logis** et le parcours se termine à **17h à la médiathèque Anne Frank**. La réalisation de ce projet étant dépendant de la météo, les deux concerts en extérieur seront annulés en cas de pluie.

Urbanisme

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques bientôt installées

Recharger son véhicule électrique : ce sera bientôt possible à Déville !

72 bornes de recharge sont actuellement disponibles sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. En effet, depuis 2011, la Métropole a développé l'installation de ces bornes avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

La commune a donc fait part de son intérêt pour implanter un point de recharge et proposé le parking du gymnase Guynemer.

Situé route de Dieppe, sa position centrale et sa proximité des services, commerces mais aussi de la station Teor en font un espace idéal. Ce point de recharge va également permettre de compléter les futures activités proposées sur la friche Asturienne, reconvertie en logements et commerces (voir dossier).

Deux places de stationnement vont donc être réservées aux véhicules électriques en charge. Comme pour les autres bornes de la Métropole, le rechargeement sera gratuit pour les usagers après avoir demandé un badge à la Métropole. Les bornes seront opérationnelles dans les mois qui viennent.

www.metropole-rouen-normandie.fr



Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
lundi 3 juillet de 9h30 à 11h30

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.

Tél : 02 32 82 50 10

Ceci N'EST PAS UN **CROITTOIR**

alors
Prenez un sac **ET**



RAMASSEZ

Merci !



OUAF
OUAF



Disponible sur
App Store



Rejoignez-nous
sur Facebook !

Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville-lès-Rouen



Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr

